

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**

3 mois	5 mois	1 an
Fr. 1 50	4 — 7 —	13 —
Étranger	2 80	7 — 13 50

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.  
 Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Rue St-Pierre  
 Fribourg

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou son espace
L'Étranger	25 »	
Réclames	50 »	

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### Concentration de commandements allemands. Enver paoha, comme Ferdinand de Bulgarie, va trouver Guillaume II.

Le dernier communiqué allemand nous fixe sur la distribution du commandement entre la mer et l'Oise. Il y avait là, depuis la fin d'octobre 1914, trois armées : celle du duc de Wurtemberg (IV<sup>e</sup> armée), qui allait de la mer jusqu'au sud d'Ypres; celle du prince héritier de Bavière (VI<sup>e</sup> armée), qui s'étendait du sud d'Ypres au sud d'Arras (Gommécourt) et celle du général von Bülow (II<sup>e</sup> armée), qui occupait le front de Gommécourt à l'Oise.

Le général de Bülow a pris sa retraite, pour raisons de santé. Bien qu'il eût déposé le commandement depuis plusieurs mois déjà, sa mise hors cadres fut annoncée seulement la veille de l'offensive franco-anglaise; le nom de son successeur ne fut pas indiqué. On apprend aujourd'hui que le front qui lui était attribué a passé sous le commandement du prince-héritier de Bavière. Il n'y a donc plus que deux armées allemandes, au lieu de trois, entre la mer et l'Oise; ou, pour parler plus justement, les trois armées qui se trouvaient là ont été réparties entre deux commandements. Ce genre de simplifications a d'abord été appliqué sur le front russe, où il n'y a plus, du côté austro-allemand, que deux grands chefs : le prince Léopold de Bavière, qui commande depuis la Duna jusqu'à la frontière de Galicie, et l'archiduc-héritier d'Autriche-Hongrie, qui a dans son ressort la Galicie et la Bukovine et dont les pouvoirs embrassent maintenant, par surcroît, le front de Transylvanie.

L'unification du commandement a l'avantage d'accroître la liberté de mouvement des chefs; leur esprit d'initiative a plus de champ pour se déployer; enfin, lorsqu'il s'agit de parer à un danger, les mesures sont plus rapidement prises, notamment en ce qui concerne l'emploi des réserves; tandis que, avec un front morcelé, l'appel à la réserve stratégique donne lieu à des négociations de chef à chef qui font perdre du temps.

Il ne s'est pas produit de gros événement sur le front occidental pendant les dernières heures. Le communiqué de Berlin n'avoue pas encore la perte de Ginchy; il dit que de nouveaux combats se sont engagés sur ce point hier matin.

A Salonique, l'aile droite de l'armée Sarrail esquisse un mouvement offensif à travers la Strouma. On se souvient que le mouvement des troupes bulgares qui s'est produit, du 18 au 25 août, contre les deux flancs de la position franco-anglaise avait rejeté les troupes britanniques de la région Demir Hisar-Sérés à travers la Strouma, tandis que sur l'aile opposée, les Serbes avaient été refoulés de la région de Florina (sud de Monastir) contre le lac d'Ostrov.

Le mouvement actuel de l'aile droite de Sarrail est-il le commencement d'une offensive de grande envergure? L'opinion française le souhaite ardemment. En tout cas, le chef de l'armée d'Orient, qui s'est montré extrêmement prudent jusqu'à présent, n'ira pas compromettre le sort de ses troupes par un coup inconsidéré. Comme position défensive, le camp retranché de Salonique est imprenable, pour peu qu'il y ait équilibre des forces, et Mackensen s'est gardé de s'y attaquer. Quant à prendre l'offensive, Sarrail n'y pouvait pas songer avant que la Roumanie fut entrée en lice et il aurait bien préféré, sans doute, que, au lieu de jeter la majeure partie de ses forces en Transylvanie et dans les Carpates, elle les dirigeât contre les Bulgares.

Il est encore temps pour l'état-major roumain de se raviser, et la chute de Turtukai et de Silistrie a dû lui faire commencer déjà un changement de front. La ligne du Danube est, en ce moment, le point le plus brillant du grand champ de bataille européen.

Sur le théâtre russe, l'action de Cherbatief contre Haljez paraît subir un temps d'arrêt. Du moins le communiqué de Pétersbourg se borne-t-il à la mention : Situation sans changement. Sakhrifof a repris ses attaques sur le Stochod et Echéitzky poursuit ses efforts dans le sud de la Bukovine pour s'ouvrir la route de la Hongrie.

Le gouvernement italien annonce officiellement la perte du cuirassé *Léonard de Vinci*. Cette nouvelle avait été déjà divulguée par la presse austro-allemande, mais, en l'absence de détails circonstanciés sur la catastrophe, on n'y avait pas pris garde. En Italie, les journalistes avaient reçu l'ordre de se taire, et le secret a été officiellement bien gardé. La nouvelle se colportait, il est vrai, sous le manteau, et l'opinion publique était fort intriguée par les annonces mortuaires de certains journaux relatant la perte sur mer d'officiers de la marine bien connus.

C'est le 2 août déjà qu'a sombré le *Léonard de Vinci*, dans le port de Tarente, à la suite d'un incendie qui a éclaté dans les soutes des munitions. Les explosions se succédèrent et le vaisseau risquant de sauter, le commandant fit noyer les soutes. Les explosions avaient provoqué dans la carène une vaste déchirure par laquelle l'eau s'engouffra. Au bout de quarante minutes, le dreadnought disparut au fond de la mer. Sur 34 officiers et 1156 hommes d'équipage que portait le vaisseau, 21 officiers et 227 marins ont disparu dans la catastrophe, parmi lesquels le commandant Sommi-Piccnardi, qui donna sa vie pour empêcher l'explosion du cuirassé. Il pénétra dans la soute pour la noyer, mais les flammes lui barrèrent le chemin du retour.

Quelle fut la cause de la catastrophe? Le communiqué du gouvernement exclut absolument une agression de l'ennemi ainsi qu'un défaut dans les poudres et explosifs employés sur le vaisseau. Une commission est chargée d'instituer une enquête sur les causes et les circonstances de l'accident.

Le vaisseau a coulé par douze mètres de fond. Aussi on ne désespère pas de pouvoir le remettre à flot.

Le *Léonard de Vinci* était une des plus puissantes unités de la flotte italienne. Lancé en 1911, il avait été achevé en 1913. Avec le *Comte de Cavour*, *Jules-César*, *André-Doria* et *Caius-Dulius*, il faisait partie d'une classe spéciale de dreadnoughts.

Sa perte afflige grandement les Italiens, dont la flotte a déjà éprouvé des pertes douloureuses durant cette guerre. « C'est un achèvement du destin contre nos forces navales », écrit le *Corriere della Sera*; rien ne doit être plus amer pour nos vaillants marins que ces coups aveugles du hasard, alors qu'ils maintiennent le blocus de l'Adriatique avec tant de courage et d'abnégation silencieuse et qu'ils forcent les Autrichiens à se cacher dans leurs ports inaccessibles; rien n'est plus dur pour le cœur de la nation qu'une perte à laquelle sont étrangers les risques glorieux d'une bataille.

Un nouvel incident vient d'avoir lieu à Athènes, provoqué par l'association politique des « réservistes » nom que se sont donné les citoyens grecs opposés aux Alliés et favorables, par conséquent, à la politique germanophile du roi.

Dimanche, 10 septembre, une trentaine de ces réservistes ont pénétré dans les jardins de la légation de France, tandis qu'une réunion des ministres de l'Entente avait lieu dans la maison. Ils ont tiré des coups de revolver en criant : « A bas la France et l'Angleterre ! » et ils sont repartis sans que les soldats grecs eussent tenté de les arrêter.

Aussitôt, M. Guillemain, ministre de France, a avisé le gouvernement grec, et M. Zaïmis est venu lui exprimer ses regrets. Mais les ministres de l'Entente ne se sont pas contentés de cette démarche. Ils ont concerté une note demandant au gouvernement grec la punition des coupables, la punition des soldats grecs qui devaient garder la légation et la dissolution immédiate de la Ligue des réservistes.

Ces demandes ont été acceptées et, dans la soirée de dimanche déjà, l'autorité grecque faisait fermer les cercles de la Ligue des réservistes. De plus, 25 marins français ont été débarqués pour garder la légation.

La rapide popularité de la Ligue des réservistes et l'impunité première de ses agissements indiquent bien que la politique du roi Constantin reste encore plus puissante que la volonté de M. Vénizélos.

Le *Zeit* de Vienne annonce l'arrivée dans cette capitale de M. Tisza, chef du ministère hongrois, qui s'est rendu auprès de François-Joseph pour lui faire rapport sur des derniers événements parlementaires de la Chambre de Budapest, et, sans doute, pour lui proposer des moyens de donner satisfaction à l'opposition. On sait que celle-ci rend M. Tisza responsable de l'invasion de la Transylvanie. Il n'a pu que prêcher les circonstances atténuantes et luyoyer en attendant d'obtenir de l'état-major austro-allemand les forces considérables nécessaires pour refouler des Roumains.

### Le « dimanche rouge » au Grand Conseil bernois

Berne, 11 septembre.

Convoqué pour aujourd'hui, à deux heures, en session ordinaire d'automne, le Grand Conseil bernois ne devait traiter que quelques objets de peu d'importance, le projet de loi sur l'organisation communale étant renvoyé à une session extraordinaire en octobre.

Mais on avait compté sans les socialistes. Le nouveau président du Grand Conseil, M. Berger, avait mis à l'ordre du jour de cette première session les rapports du président du gouvernement et des diverses Directions sur les affaires courantes. Ce programme a été complètement bouleversé par l'intervention subite du groupe socialiste, qui a demandé compte au gouvernement des mesures prises contre la liberté de la rue, le 3 septembre dernier.

Le débat a été amorcé par M. Schneeberger, président du syndicat des métallurgistes. L'orateur socialiste s'est contenté d'abord de poser une question inoffensive. Est-ce que l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre ne visait que les manifestations du 3 septembre ou bien est-il encore en vigueur?

M. le Dr Tschumi, directeur de la Police, a donné lecture du texte de cet arrêté, que tout le monde connaît. Par cette ordonnance, le gouvernement interdisait tous cortèges et rassemblements en masse sur les places publiques et dans les rues, ainsi que toutes manifestations publiques ayant pour but de discréditer et d'insulter les autorités et l'armée.

En prenant ces mesures, le gouvernement se fondait sur l'art. 30 de la constitution cantonale et sur la circulaire du 30 août du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux.

Le président du Conseil exécutif, c'est-à-dire M. Tschumi lui-même, déclare que cet arrêté est encore en vigueur. Par contre, dit-il, les instructions militaires n'étaient valables que pour les journées des 2 et 3 septembre.

Si M. Tschumi s'est cru libéré par cette lecture et cette déclaration, il s'est étrangement mépris. Car aussitôt M. Schneeberger se lève et pose une seconde question. Pourquoi ces graves mesures? Pourquoi cet affront au peuple ouvrier bernois? Ce qui s'est passé à Zurich ne justifie pas l'usage rendu contre la population ouvrière de la ville fédérale. La jeunesse socialiste bernoise ne voulait, après tout, que manifester en faveur de la paix. Est-ce à un grand crime? On a fait des préparatifs militaires ridicules. Infanterie, cavalerie, génie, gendarmarie, toutes les armes ont été mises à réquisition pour empêcher la circulation de quelques centaines de jeunes gens et jeunes filles s'unissant au mouvement général des peuples pour réclamer la fin de cette guerre d'extermination.

M. Tschumi reprend la parole pour justifier les précautions prises par le gouvernement. La circulaire du Conseil fédéral indiquait nettement aux gouvernements cantonaux leur devoir en ces circonstances. Il ne s'agissait, après tout, que d'assurer l'ordre public. Les scènes de Zurich ne pouvaient pas se renouveler dans la capitale de la Confédération sans un grand dommage pour la Suisse. Le moment est mal choisi pour troubler la paix publique et pour entraver la tâche déjà si difficile des autorités. Ce n'est pas de moment non plus de manifester contre l'armée et ses chefs. Evidemment, les troupes n'avaient pas pour ordre de tirer sur les manifestants; comme le prétend la presse socialiste. Leur mission était avant tout de maintenir l'ordre et de réprimer les violences de la rue.

Les échues sont maintenant ouvertes, et le flot débordera sans arrêt pendant des heures, à la grande stupefaction des députés ruraux venus pour de tout autres exercices.

M. le Dr Brülislein demande à M. Tschumi pourquoi il ne parle pas des instructions envoyées directement aux gouvernements cantonaux par le haut commandement de l'armée.

Est-ce que le gouvernement bernois n'a pas reçu aussi les ordres qui ont été intimés au gouvernement de Genève, comme nous l'ont révélé les journaux genevois? Cette pièce est une nouvelle démonstration des empiétements du pouvoir militaire sur le pouvoir civil. En voyant tout ce qui se passe, M. Brülislein se rappelle une vieille devise dont il ne connaît pas l'auteur : *Confusio hominum et Dei providentia regitur Helvetia*. Le spirituel député socialiste donne une nouvelle traduction de cette devise : « Dieu protège si bien la Suisse qu'elle n'a pas besoin d'hommes d'Etat. » Rires discrets dans toute la salle.

Avec M. Gustave Müller, la discussion va prendre un tour plus personnel. D'habitude, le directeur socialiste des finances de la ville fédérale parle avec une réelle modération et il se complait surtout dans le rôle de phare financier du parti socialiste. Aujourd'hui, M. Gustave Müller est plus nerveux. Il a sur le cœur les récents articles du *Bund* qui, en lui donnant son titre de colonel, le dénoncent comme un des chefs des mondes antimilitaristes. Le *Bund*, dit-il, a toujours dans sa rédaction un député au Grand Conseil. Ce fut d'abord M. Karl Müller, ensuite M. Michel Bühler, qui maintenant a cédé son mandat à un autre de ses collègues de la rédaction, M. Schürch. Ici M. Gustave Müller rappelle un propos de table de feu M. Ritschard, ancien conseiller d'Etat, qu'il applique à M. Schürch. Dans cette conversation de l'ancien magistrat figure le mot de « chameau ». Le président invite aussitôt M. Müller à se servir d'expressions plus parlementaires.

« Mes sentiments patriotiques et mon opinion sur les instructions militaires sont connus, ajoute M. Müller. Je les ai exprimés maintes fois dans des conférences publiques. M. Schürch sait donc à quoi s'en tenir, et je repousse énergiquement ses odieuses insinuations. »

M. Schürch demande aussitôt la parole pour une déclaration personnelle. Comme il est aussi officier dans l'armée, il sait que la meilleure défensive consiste dans l'offensive. Sans s'attarder à défendre le *Bund*, il part en guerre contre la *Tagwacht*, qu'il accuse de concurrence malhonnête et de pratiques financières répréhensibles. L'orateur va si loin que M. Karl Moor proteste et que le président lui-même invite M. Schürch à rester dans le cadre réglementaire de sa déclaration personnelle.

A son tour, M. Münch, autre député socialiste, entre en lice contre un député radical, M. Koch, auquel il reproche d'avoir calomnié la jeunesse socialiste en lui attribuant des théories qui ne sont pas les siennes.

M. Koch, très irrité, réplique qu'il n'est pas un falsificateur, mais que M. Grimm, rédacteur de la *Tagwacht*, est un calomniateur.

M. Grimm prend aussitôt la parole, suivi de M. Karl Moor, qui réplique à M. Koch l'épithète de falsificateur.

Et voilà comment a débuté la session ordinaire du Grand Conseil bernois.

### Pouvoir militaire et pouvoir civil

Nombre de journaux regrettent l'exagération ridicule de la « prétendue révélation » du *Gidevico* concernant les instructions adressées par l'état-major général à la veille des manifestations socialistes du 3 septembre. Ils constatent tout d'abord que ces instructions avaient trait uniquement aux manifestations prévues pour le 3 septembre et qu'il n'y a donc aucune raison de leur attribuer un caractère général qui détermine une règle pour l'avenir.

Le général a procédé à la levée ou au déplacement de quelques unités de l'armée qui ont été dirigées sur les localités où des troubles étaient à craindre. A cette occasion, l'état-major a envoyé aux « représentants du commandement en chef » dans les diverses localités des instructions rédigées en allemand et qui, à communication avec la mention « secret » aux gouvernements cantonaux. Il n'était peut-être pas tenu, dit la *Revue*, de faire cette communication; mais, du moment qu'elle avait été décidée, le service chargé de la transmission aux gouvernements des cantons romands aurait dû tout naturellement en assurer la traduction.

L'organe radical vaudois cite deux passages des instructions de l'état-major qui prêtent à discussion et il rappelle que, en pratique, les commandants de place n'ont pas interprété strictement ces instructions. Ainsi, à la séance de vendredi du conseil général de Berne, M. Lang, conseiller municipal, a déclaré formellement que, après entente avec l'autorité militaire, le droit de requérir l'emploi des troupes avait été attribué exclusivement à la municipalité.

Cet exemple montre qu'il faut se garder de porter aujourd'hui déjà un jugement sur le caractère des mesures d'exécution prises par l'état-major. Quant à savoir si le Conseil fédéral est d'accord sur des termes des instructions critiquées, c'est une question à laquelle on ne peut répondre encore, le Conseil fédéral n'ayant pas encore statué sur la lettre de protestation du gouvernement genevois.

### Nos négociations économiques

La discussion soulevée par quelques journaux français au sujet des accords pour le ravitaillement de la Suisse en blé et en charbon ne pourra sans doute prendre fin qu'avec une déclaration officielle du Conseil fédéral. Toutefois, il vaut la peine, avec la *Revue*, de souligner quelques faits décisifs à l'appui de la thèse suisse.

M. Herbelte a cru pouvoir affirmer, dans l'*Echo de Paris*, que le gouvernement suisse avait fait, en décembre 1913 déjà, une démarche auprès de l'attaché militaire français au sujet de nos approvisionnements en blé. Nous avons déjà dit que c'était inexact. Si la confusion s'explique par une conversation dans laquelle un officier d'état-major a signalé à l'attaché militaire français, en 1913, nos difficultés de ravitaillement, on fait remarquer : 1<sup>o</sup> que cette conversation a eu lieu à Finsu du Conseil fédéral; 2<sup>o</sup> qu'il n'y avait pas question d'engagements pris par l'Allemagne à l'égard de notre ravitaillement en charbon.

Cette conversation n'en a pas moins eu des suites honorables. Elle a engagé, en effet, le lieutenant-colonel Pagot à examiner avec son gouvernement comment la Suisse pourrait être ravitaillée en blé en cas de guerre européenne. Il en a parlé au début de 1914 à M. Decoppet, chef du Département militaire, qui fit le meilleur accueil à son initiative si bienveillante pour notre pays, et peu de jours après, l'ambassadeur de France engageait officiellement auprès du chef du Département politique la conversation qui devait aboutir à l'accord sur les blés.

On n'a pas connaissance, au Palais fédéral d'aucune conversation officielle ou officieuse avec l'Allemagne qui eût précédé cet accord. Du côté de l'Allemagne, l'initiative a été prise par le Conseil fédéral, après que l'accord avec la France eut été passé et d'entente avec le gouvernement français, auquel le Conseil fédéral avait demandé l'autorisation de communiquer cet accord à l'Allemagne.

La priorité de l'accord avec la France ressort donc nettement de ces faits.

## La guerre européenne

### FRONT OCCIDENTAL

#### Journée du 10 septembre

Communiqué français d'hier lundi, 11 septembre, à 3 h. de l'après-midi :

« Au sud de la Somme, les Allemands ont prononcé, pendant la nuit, une série d'attaques sur différents points du nouveau front français, depuis Berny jusque dans la région au sud de Chaulnes. Cinq attaques ont été déclinées par l'adversaire, dont plusieurs accompagnées de jets de liquides enflammés. Partout les troupes assaillantes ont été rejetées dans leurs tranchées de départ par le tir de l'artillerie et le feu des mitrailleuses qui leur ont infligé des pertes sérieuses. »

Communiqué anglais d'hier lundi, 11 septembre :

« Les Allemands ont encore contre-attaqué hier à deux reprises sur Ginchy. Nous les avons repoussés. Des détachements d'infanterie ennemie ont tenté d'aborder nos lignes près de la ferme du Mouquet, dans les environs de Pozières. Ils ont été dispersés par notre feu. »

« Entre Neuville-Saint-Vaast et le canal de la Bassée, nous avons pénétré sur différents points dans les tranchées ennemies et fait des prisonniers. »

Communiqué allemand d'hier lundi, 11 septembre :

« Front du duc Albrecht de Wurtemberg : Rien de nouveau. »

« Front du prince-héritier Ruprecht de Bavière : La grande attaque anglaise du 9 septembre a été suivie hier par des offensives limitées, mais poussées vigoureusement sur la route de Postente-Sarre et contre le secteur Ginchy-Comblès. Elles furent repoussées de Ginchy et au sud-est de cette localité, de nouveaux combats sont en cours depuis le matin. Vers Longueval et dans le petit bois de Leuze (entre Ginchy et Comblès), au corps des combats corps à corps signalés hier, des tranchées avancées sont restées entre les mains de l'adversaire. Les Français ont attaqué sans succès au sud de la Somme, vers Belloy et Vermandovillers. Nous avons repris des maisons isolées de Belloy, occupées par l'ennemi le 8 septembre, et nous avons fait plus de cinquante prisonniers. »

« Front du prince-héritier allemand : Duels d'artillerie, par moments plus violents, à l'est de la Meuse. »

#### Journée du 11 septembre

Communiqué français d'hier lundi, 11 septembre, à 11 h. du soir :

« En dehors d'une tulle d'artillerie assez violente au sud de la Somme, dans les secteurs de Berny, de Vermandovillers et de Chaulnes, au »

des héritiers et des  
 parler, de ne pas  
 d'aborder le sujet  
 de renseignements  
 les exigences de  
 votre affectueux  
 part de votre famille,  
 à part profonde à ce  
 ment.  
 (A suivre.)

**Nouvelles**  
 de l'École can-  
 de collaboration  
 et de M. F. Péna-  
 mais des consom-  
 leurs, des renseig-  
 pratiques leur per-  
 z, pour leur part,  
 que possible de la  
 s.

**Paon**  
 couvent  
 fr. et à la carto.  
 mpris.

**Jeune fille**  
 s, bien au courant  
 de  
 on des prétentions  
 sables, Belle.

**nouvelle**  
**ASION**  
 res, à Vovey

**500 fr.**  
**650 »**  
**700 »**

**ENT.**  
 sises et étrangères  
 et franco

**bre**  
**de cavalerie**  
 P 6222 Y 4198  
 tes de cavalerie,

**INEE**  
 meilleure et la plus  
 dans les maladies  
 stomac et contre

**cherwey, rue**

**ULAIRE**  
 s Saints

**total**  
**PERSONNES**  
**RD**

**LIQUE**  
 ia, Fribourg

tribué aux soldats sur le front. La police a dénoncé les deux individus arrêtés à l'autorité militaire.

tribué aux soldats sur le front. La police a dénoncé les deux individus arrêtés à l'autorité militaire.

Il y a une année

11 septembre 1915

Au nord de Vilna, un nouveau mouvement allemand se dessine contre la ligne de chemin de fer Vilna-Duinak, dans la direction de Svienskiy.

12 septembre 1915

L'offensive allemande en Courlande rejette les Russes contre la Duna (front Friedrichstadt-Jakobstadt) et au delà du chemin de fer Duinsk-Vilna.

Un beau trait de bravoure

Les journaux de Paris rapportent le beau trait suivant d'un sous-lieutenant d'infanterie : Il s'agit d'aller chercher un caporal blessé qui est demeuré à 30 mètres des nôtres, devant la ligne ennemie.

Le général Deimling

Le général Deimling, qui aurait été relevé de son commandement, figure au Reichsanzeiger du 7 septembre dans une liste de généraux qui viennent de recevoir l'ordre « Pour le mérite ».

La langue allemande proscrite en Russie

Le ministre de l'instruction publique vient de signer un décret aux termes duquel l'emploi de la langue allemande est interdit dans tous les établissements d'instruction de l'Empire à partir de la prochaine année scolaire 1916-1917.

Le député Durham

Les Anglais payent largement l'impôt du sang précévé par la guerre. On annonce que le député Durham est mort au champ d'honneur.

FRONT DE MACÉDOINE

Communiqué français de l'armée d'Orient, d'hier lundi, 11 septembre : Sur le front de la Strouma, les Anglais ont franchi la rivière à la hauteur d'Orizjak.

FRONT DE ROUMANIE

Communiqué roumain du 11, à 9 h. du matin : Front nord et sud-ouest : Dans les hautes vallées du Maros et d'Alonta, l'ennemi continue sa retraite.

Echos de partout

Le Congrès américain a clos sa session et le président Wilson était samedi soir en promenade à Atlantic City, où il assistait à un concert de charité.

LES TERRITORIAUX JOFFRE ET PAU

Ces noms glorieux ne sont pas portés que par les deux illustres généraux. Ils sont honorés également, dans la tranchée, par deux simples soldats que les hasards du recrutement et de la mobilisation ont réunis dans une même compagnie.

UNE ENQUÊTE

La publication de la lettre du major Bircher dans la Solothurner Zeitung aura un épilogue judiciaire. M. Chenevard ayant attribué à cet officier des propos contraires à la neutralité, l'officier intéressé les a niés publiquement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La bénédiction des aînés Du Temps : La liturgie catholique vient-elle de s'enrichir d'un rite nouveau ?

Le Platin est un coin de paysage délicieux : un amphithéâtre de sapins et de chênes verts descendant en pente douce jusqu'à une plage de sable fin.

PETITE GAZETTE

Un qui a vu Napoléon Le correspondant de la Zeit de Vienne sur le front de Volhynie raconte qu'il a rencontré à Karpilovka, près Kovel, un vieil Ukrainien qui se vante d'avoir vu, de ses yeux, Napoléon 1er au cours de la campagne de Russie.

Le système métrique

L'Association britannique, dans une réunion tenue à Newcastle, s'est prononcée en faveur de l'établissement du système métrique et décimal en Grande-Bretagne, sans plus de retard, le moment présent étant considéré comme très propice à cette réforme.

Nouvelles diverses

M. Lloyd-George, ministre de la guerre anglais, visitant le front français, a dîné, le 8 septembre, dans les souterrains de la forteresse de Verdun avec le général gouverneur et tous les officiers.

Confédération

Les juristes suisses et la situation juridique des cinémas La Société suisse des juristes vient de se réunir à Olten, sous la présidence de M. le professeur Burckhardt, de Berne.

ARMÉE SUISSE

Promotions Ont été nommés lieutenants de troupes, sanitaires le caporal Raymond Zen-Ruffinen, à Sion, et lieutenants pharmaciens des caporaux Edouard Schmidt et Paul Gentiletta, à Lausanne.

LA VIE ECONOMIQUE

Le prix du foin A la dernière réunion des marchands de fourrages, tenue à Berne, le prix du foin pour l'exportation a été fixé à 14-16 fr. les 100 kilos, selon la qualité.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Foire suisse d'échantillons Le comité d'organisation de la foire suisse d'échantillons a décidé d'ouvrir cette foire le dimanche 15 avril prochain et de la clore le dimanche 29 avril.

BEAUX-ARTS

L'exposition itinérante suisse L'exposition itinérante des Beaux-Arts, ouverte hier, dimanche, à Bâle, s'y clôturera le 11 octobre.

CANTONS

BERNE Un appel. — Le gouvernement bernois adresse à la population un appel, l'avertissant qu'une deuxième souscription va être ouverte dans tout le canton en faveur des nécessiteux.

VAUD Une initiative. — Le Radical vaudois, organe d'un groupe de citoyens dont on n'a jamais pu connaître jusqu'à présent le comité et les membres dirigeants, dit la Revue, lance une initiative populaire pour demander l'élection du Conseil d'Etat par le peuple.

GENÈVE

Grand Conseil. — La session ordinaire du Grand Conseil de Genève s'ouvrira mercredi, avec un ordre du jour passablement chargé. Parmi les tracandis, signalons le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de convention relative à la concession de Chaney-Pouilly, et le premier débat sur le projet de loi concernant la taxe des étrangers.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les internés La Chambre de Commerce belge, à Genève, exprime toute sa reconnaissance, à tous ceux qui ont bien voulu répondre à son premier appel du mois de juin dernier, en faveur de ses compatriotes internés en Suisse.

FAITS DIVERS

Une dépêche officielle de Berlin annonce que le major général Friedrich, directeur de département au ministère de la guerre de Prusse, s'est rendu la semaine dernière en Suisse, afin de discuter avec les autorités suisses, diverses questions relatives à l'internement des prisonniers allemands et afin de visiter quelques localités d'internement.

CALENDRIER

MERCREDI 13 SEPTEMBRE Saint ALMÉ Saint Almé, de Grenoble, moine de Luxeuil, abbé de Remiremont, au diocèse de Saint-Dié, passa sa vie dans les plus rudes austérités.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature and other meteorological data.

TEMPERATURE

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature and other meteorological data.

TEMPS PROBABLE

Nuageux. Encore de la pluie.

ARCHEOLOGIE

Une nouvelle station lacustre On mande de Thayngen (Schaffhouse) que les recherches concernant la station lacustre de cette localité, entreprises depuis un mois, ont donné des résultats très satisfaisants.

Associaon catholique internationale des Euvres de Protection de la Jeune Fille

La XIXe assemblée annuelle de la branche nationale suisse, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Stammer, évêque de Bâle et Lugano, aura lieu à Baden, les 1er et 2 octobre.

FRIBOURG

Mgr Colliard à On nous écrit : Jeudi 7 septembre, commença, la fête patronale de ce local inaccoutumé, de par la paroisse, qui, écartant aux invocations, M. l'abbé Molleires, curé, avait accepté de chanter.

FRIBOURG

La population, unanime, d'un bel élan d'enthousiasme, du Chef du diocèse. A l'arrivée du train, la foule, en tête, était à la gare.

FRIBOURG

Une paroisse de campagne : ment costumés en zouaves, leur écharpe aux riches couleurs, une marche entraînant les autorités, de clergé, enfin, les fidèles, fraîche, sa gracieuse parure de fleurs petite pour contenir les paroissiens dehors.

FRIBOURG

A l'évangile, Mgr Esseiva prima en termes élevés et de bienvenue à Monseigneur reconnaissance et l'amour de l'évêque bien-aimé Puis il la vie de saint Grat, patron de boyon, fut la réalisation de Adventus regnum tuum et cœnœ de du Premier Pasteur progressor le règne de Dieu.

FRIBOURG

Un repas réunit, à la cure, vites locales et quelques invités, en son nom personnel, les. Il eut un mot agréable langage choisi, il témoigna sa Monseigneur pour l'insigne fait à Mgr le Prévôt pour sa très aux autorités pour la bienvenue. Elles l'ont reçu à son arrivée, disant pour la sympathie qu'ils lui ont témoignée dès l'arrivée.

FRIBOURG

M. Gillet, secrétaire communal, et de la population, mes parfaits, le Prévôt qui glorie de compter comme tel le condisciple aimé d'autrefois, mes d'âge mûr conservent un M. Musy, conseiller d'Etat, sées élevées sur le rôle souverain dans le monde, sur son imp prospérité, même matérielle, donna, en passant, divers conseils de Monibovon.

FRIBOURG

Monseigneur a clos la partie paternelle improvisation. Il bonheur de se retrouver au station. Il s'est, dit-il, rajouté parents qu'il a connus dès ses ces hommes avec lesquels il de l'adolescence.

FRIBOURG

A Vèpres, Sa Grandeur re paroisse entière de la chapelle qu'elle lui avait faite et la suppôtions son respect pour l'Eglise ment à la foi des ancêtres.

FRIBOURG

A la sortie des Vèpres, les et de fanfare se produisirent ner à Monseigneur un dernier préme marque de l'allégresse Grandeur reçut ses nombreux qui ambitionnaient depuis le leur d'approcher la personne v

FRIBOURG

Mgr Colliard à

On nous écrit :

Jeudi 7 septembre, commença, la fête patronale de ce local inaccoutumé, de par la paroisse, qui, écartant aux invocations, M. l'abbé Molleires, curé, avait accepté de chanter.

FRIBOURG

La population, unanime, d'un bel élan d'enthousiasme, du Chef du diocèse. A l'arrivée du train, la foule, en tête, était à la gare.

FRIBOURG

Une paroisse de campagne : ment costumés en zouaves, leur écharpe aux riches couleurs, une marche entraînant les autorités, de clergé, enfin, les fidèles, fraîche, sa gracieuse parure de fleurs petite pour contenir les paroissiens dehors.

FRIBOURG

A l'évangile, Mgr Esseiva prima en termes élevés et de bienvenue à Monseigneur reconnaissance et l'amour de l'évêque bien-aimé Puis il la vie de saint Grat, patron de boyon, fut la réalisation de Adventus regnum tuum et cœnœ de du Premier Pasteur progressor le règne de Dieu.

FRIBOURG

Un repas réunit, à la cure, vites locales et quelques invités, en son nom personnel, les. Il eut un mot agréable langage choisi, il témoigna sa Monseigneur pour l'insigne fait à Mgr le Prévôt pour sa très aux autorités pour la bienvenue. Elles l'ont reçu à son arrivée, disant pour la sympathie qu'ils lui ont témoignée dès l'arrivée.

FRIBOURG

M. Gillet, secrétaire communal, et de la population, mes parfaits, le Prévôt qui glorie de compter comme tel le condisciple aimé d'autrefois, mes d'âge mûr conservent un M. Musy, conseiller d'Etat, sées élevées sur le rôle souverain dans le monde, sur son imp prospérité, même matérielle, donna, en passant, divers conseils de Monibovon.

FRIBOURG

Monseigneur a clos la partie paternelle improvisation. Il bonheur de se retrouver au station. Il s'est, dit-il, rajouté parents qu'il a connus dès ses ces hommes avec lesquels il de l'adolescence.

FRIBOURG

A Vèpres, Sa Grandeur re paroisse entière de la chapelle qu'elle lui avait faite et la suppôtions son respect pour l'Eglise ment à la foi des ancêtres.

FRIBOURG

A la sortie des Vèpres, les et de fanfare se produisirent ner à Monseigneur un dernier préme marque de l'allégresse Grandeur reçut ses nombreux qui ambitionnaient depuis le leur d'approcher la personne v

FRIBOURG

Les contribuables sont avis de taxation et de classement physiques, pour la perception guerre, sont déposées au soc de chaque commune pendant savoir du 6 au 22 septembre.

FRIBOURG

Durant ce temps, tout contré connaissance, au secrétariat qui le concerne et y déposé tous par écrit. Après l'expiration de ce communal transmettent, par de la préfecture, à la commune du district, avec leur avis, leur sont parvenues et les fe de la commission les examinent intéressés si leur réclamation dans quelle mesure. Toutes les réclamations qu'elles sont parées. Il n'est pas plus aux réclamations tardives contribuables ne fournissent la

FRIBOURG

Mgr Colliard à Montbovon

On nous écrit : Jeudi 7 septembre, comme la Liberté l'a annoncé, la fête patronale de Montbovon a eu un éclat inaccoutumé, de par la présence de Mgr Colliard, qui, séduisant aux instances du nouveau curé, M. l'abbé Molleyres, et du conseil paroissial, avait accepté de chanter l'office patronal.

En faisant cette grâce, Sa Grandeur avait voulu marquer sa prédilection envers une paroisse à laquelle le rattachement des liens étroits de parenté et ses plus chers souvenirs de jeunesse. Sa mère était issue de l'une des plus anciennes et des plus dignes familles de la localité et, comme étudiant, Mgr Colliard aimait à passer chez ses parents de Montbovon une partie de ses vacances.

La population, immense, avait préparé, dans un bel élan d'enthousiasme, une réception digne du Chef du diocèse. A l'arrivée du train, la foule des fidèles, autorités en tête, était à la gare. Un jeune étudiant, d'une voix vibrante, lut à Sa Grandeur, comme souhait de bienvenue, une pièce de vers fort bien tournée, dus à la plume d'une Sœur enseignante de la commune, et une élève du catéchisme remit à Monseigneur une superbe gerbe de fleurs.

Puis le cortège s'ébranla, magnifique, pour une paroisse de campagne : les garçons, gentiment costumés en zouaves, les fillettes, avec leur écharpe aux riches couleurs, les fanfars, jouant une marche entraînant, les sociétés, les autorités, de clergé ; enfin, la file interminable des fidèles. L'église, fraîche et pimpante sous sa gracieuse parure de fleurs naturelles, fut trop petite pour contenir les paroissiens et les amis du dehors.

A l'évangile, Mgr Esseiva, R. P. Prévôt, exprima en termes élevés et délicats les souhaits de bienvenue à Monseigneur et redit la joie, la reconnaissance et l'amour de la paroisse envers l'évêque bien-aimé. Puis il montra comment la vie de saint Grat, patron de l'église de Montbovon, fut la réalisation de ce vœu du Pater : Adveniat regnum tuum et comment la condescendance du Premier Pasteur contribuera à faire progresser le règne de Dieu dans la paroisse.

Un repas réuni, à la cure, le clergé, les autorités locales et quelques invités. M. l'abbé Molleyres, en son nom personnel, remercia ses hôtes. Il eut un mot agréable pour tous. En un langage choisi, il témoigna sa vive gratitude à Monseigneur pour l'insigne faveur de sa visite, aux autorités pour la bienveillance avec laquelle elles l'ont reçu à son arrivée, aux confrères du diocèse pour la sympathie toute fraternelle qu'ils lui ont témoignée dès le premier jour.

M. Gillet, secrétaire communal, au nom des autorités et de la population, remercia, en termes parfaits, le Prévôt que Montbovon se fait gloire de compter comme l'un de ses enfants ; le condisciple aimé d'autrefois, dont les hommes d'âge mûr conservent un si bon souvenir. M. Musy, conseiller d'Etat, exprima des pensées élevées sur le rôle souverain de la religion dans le monde, sur son importance pour la prospérité, même matérielle, de la société, et donna, en passant, divers conseils à ses administrés de Montbovon.

Monseigneur a clos la partie oratoire par une paternelle improvisation. Il a redit tout son bonheur de se retrouver au sein de cette population. Il s'est, dit-il, rajouté au contact de ces parents qu'il a connus dès son jeune âge, de ces hommes avec lesquels il a partagé les jeux de l'adolescence.

A Vèpres, Sa Grandeur remercia encore la paroisse entière de la chaleureuse réception qu'elle lui avait faite et la supplia de garder toujours son respect pour l'Eglise et son attachement à son lieu des ancêtres.

A la sortie des Vèpres, les sociétés de chant et de fanfare se produisirent encore pour donner à Monseigneur un dernier merci et une superbe marque de l'allégresse de tous. Puis Sa Grandeur reçut ses nombreux parents et amis, qui ambitionnaient depuis longtemps le bonheur d'approcher la personne vénérée de l'Evêque.

L'impôt de guerre

Les contribuables sont avisés que les feuilles de taxation et de classement des personnes physiques, pour la perception de l'impôt de guerre, sont déposées au secrétariat communal de chaque commune pendant quinze jours, à savoir du 6 au 22 septembre.

Durant ce temps, tout contribuable peut prendre connaissance, au secrétariat, de l'évaluation qui le concerne et y déposer ses réclamations par écrit.

Après l'expiration de ce délai, les conseils communaux transmettent, par l'intermédiaire de la préfecture, à la commission de taxation du district, avec leur avis, les réclamations qui leur sont parvenues et les feuilles de taxation. La commission les examine et informe les intéressés si leur réclamation a été admise et dans quelle mesure.

Toutes les réclamations qui ne sont pas motivées sont périmées. Il n'est pas donné suite non plus aux réclamations tardives, à moins que le contribuable ne fournisse la preuve qu'il a été

dans l'impossibilité de présenter sa demande en temps utile.

Il y a un délai pour recourir à la commission cantonale. Ce délai est de 14 jours à dater de l'expédition de la décision de la commission de district.

Promotions militaires

Le brigadier sanitaire Norbert Sallin, de Villaz-Saint-Pierre, à Saint-Cergues, a été promu au grade de lieutenant de troupes sanitaires, et le caporal Julien Noyer, du Vully, à Berne, a été promu lieutenant pharmacien.

Pèlerinage à Notre-Dame des Marches

Le pèlerinage annuel organisé par les œuvres du Tiers-Ordre et de la Ligue de la Croix a eu lieu hier, lundi, selon le programme habituel. Depuis quelques années, cette pieuse manifestation réunit une foule considérable, où les hommes tiennent une place de plus en plus large ; une diminution était à craindre en 1916, en raison de la reprise, au printemps, et en automne, et cette semaine même, des pèlerinages fribourgeois si populaires à Notre-Dame des Ermites. Il n'en a rien été, heureusement ; au contraire, toutes nos paroisses ont été bien fidèles ; Fribourg, en particulier, s'est distingué.

Plusieurs Doyens, six R. P. Capucins, une trentaine de prêtres, des professeurs étaient au milieu des fidèles. On a remarqué de nombreux groupes de jeunes gens, et parmi eux une belle phalange du collège Saint-Michel.

Les exercices, présidés avec un zèle infatigable par M. le curé Hassler, furent suivis avec beaucoup d'empressement et de piété.

M. le chanoine Berset, curé de Gruyères, a parlé avec une éloquence et une documentation remarquables de l'abus des boissons, des ravages de l'alcoolisme, de l'impérieuse nécessité de les combattre par la tempérance, l'abstinence, la mortification chrétienne et l'usage des secours surnaturels.

A la messe de 10 heures, M. le D<sup>r</sup> Singy a traité du règne de Dieu et de Jésus-Christ, qui s'établit et s'épanouit dans les âmes et la société par la connaissance de la religion, la ferme adhésion des intelligences aux vérités de foi, la soumission docile des volontés au joug de la loi divine et la pratique courageuse et persévérante de la charité chrétienne. Dans cette œuvre, les Tertiaires doivent tenir le premier rang pour assurer leur salut et devenir des apôtres de la cause du Christ.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les pèlerins ont assisté avec un profond recueillement au chemin de Croix médité, où la parole si ardemment sérapihique du R. P. Hubert fut toujours une profonde et salutaire impression dans les âmes de ses auditeurs. Au retour, les pèlerins n'ont pas manqué leur visite à Notre-Dame de Compassion, à Bulle.

Nos caisses-maladie

L'assemblée générale de la Caisse-maladie chrétienne sociale de Fribourg vient d'avoir lieu. M. J. Bruggmann, de Saint-Gall, président central de l'Union des caisses-maladie chrétiennes sociales de Suisse, y assistait. Il a constaté la bonne marche de la jeune section de Fribourg, qui compte déjà 50 membres.

Le comité a été constitué comme suit : M. Alphonse Wohlhauser, professeur, président ; M. Martin Aebischer, vice-président et caissier ; M. Christophe Schafer, M<sup>lle</sup> Lina Andersen, Marguerite Schmutz, Elisabeth Reichelt et M<sup>lle</sup> Anna Reidy, membres.

Cours de Samaritains

En cas de participation suffisante, la Société des Samaritains se propose de donner un nouveau cours en allemand, qui aurait lieu environ 20 à 22 soirs et serait donné par M. le D<sup>r</sup> B. Müller. La finance d'inscription est de 3 fr., y compris le manuel sanitaire. Les personnes des deux sexes désirant suivre ce cours sont priées de s'annoncer jusqu'au 20 septembre, chez M. le D<sup>r</sup> B. Müller, avenue des Alpes, 2, ou M. G. Stamm, Grand-rue, 53, où l'on donnera tous les renseignements désirables.

Un cours en français est également prévu pour cet hiver.

Mort subite

On nous écrit : Samedi soir, à 7 heures, M. Adrien Marmier, journaliste, à Estavayer, rentrait chez lui, après son travail, lorsque, arrivé près de son domicile, il s'affaissa tout à coup. Le médecin appelé aussitôt ne put que constater le décès. M. Marmier souffrait d'une maladie de cœur.

Une bonne prise

L'entre-filet que nous avons consacré, jeudi dernier, à l'arrestation du nommé Libéral T., a fait découvrir un autre délit au passif de ce vilain personnage. A la lecture de cet entre-filet, une mère de famille des environs de la gare comprit ce que ses deux fillettes, âgées de 8 et 6 1/2 ans, lui avaient raconté le samedi précédent. Se trouvant près de Miséricorde, les deux enfants furent attirés par un individu qui leur donna de l'argent et les conduisit dans les ravin du Petit-Rome. Lorsque la police fut saisie du cas, on confronta les enfants avec T. Les fil-

lettes reconnurent toutes deux sans hésitation l'homme qu'elles avaient rencontré.

On peut se féliciter que ce dangereux rôdeur soit maintenant hors d'état de nuire.

Pour bien faire la bénédiction

Nous recevons encore de Bulle, sur la tentative d'extorsion que nous avons relatée, les renseignements suivants, qui précisent ceux que nous avons donnés.

A Bulle, deux mauvais sujets n'ont rien trouvé de mieux, dans l'espoir de faire mieux la bénédiction, que de recourir à un audacieux chantage. Ils ont imaginé d'adresser à M<sup>lle</sup> Lucien Despond, à Bulle, connue par sa générosité, une lettre anonyme par laquelle ils la connaissent de déposer, samedi soir, entre 9 et 10 heures, sous le banc du tilleul se trouvant au point de jonction de la route de Vuadens et du chemin de la Par-Dieu, près de la « Papeterie », une somme de 600 francs, en menaçant M<sup>lle</sup> D. des pires choses en cas d'inexécution. M<sup>lle</sup> D. eut la bonne inspiration de saisir la préfecture de la lettre en question. Cette autorité lui donna le judicieux conseil de se rendre à l'endroit désigné, à l'heure fixée, et d'y simuler le dépôt requis. En même temps, elle ordonnait à deux gendarmes accompagnés d'un chien policier de se dissimuler à proximité du lieu du dépôt pour y surprendre les malfaiteurs. Heureuse précaution !

En effet, à peine M<sup>lle</sup> D. venait-elle de déposer, à l'endroit indiqué, un pli soigneusement cacheté, que les deux compères quittaient leur poste d'observation et accouraient pour recueillir l'aubaine. Mais au même moment les gendarmes et leur chien policier tombèrent sur les deux malfaiteurs et les conduisirent au « violon ». Le pli qui servit d'amorce ne contenait naturellement aucune valeur.

Marché-concours de l'espèce caprine

La Fédération fribourgeoise des syndicaux d'élevage du petit bétail organise un marché-concours de l'espèce caprine qui aura lieu dans les locaux du marché-concours, à Bulle, le jeudi 28 septembre, à l'occasion de la foire de la Saint-Denis.

Sont admis à ce marché les boucs et chèvres de race chamoisée des Alpes, sans cornes, appartenant à des éleveurs domiciliés dans le canton. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 septembre (dernier délai) par le gérant de la Fédération, M. B. Collaud, à Fribourg ; ce dernier, ainsi que les secrétaires des syndicaux, procureront les formulaires d'inscription nécessaires. A l'occasion de ce marché, il sera procédé à l'achat de chèvres pour l'exportation.

Elevage

Nous apprenons que, à la demande du Département cantonal de l'Agriculture, la direction générale des Chemins de fer fédéraux vient d'autoriser les gares de notre canton à transporter des taureaux qui seront amenés aux concours, à condition que la distance de la station du chargement au lieu du concours soit d'au moins 10 kilomètres.

Etat civil de la ville de Fribourg

- Naissances
30 août. — Schmitter, Robert, fils de Robert, employé de banque, de Widnau (Saint-Gall), et de Jeanne, née Hersche, rue de la Préfecture, 195.
4 septembre. — Nicolet, Albert, fils d'Emile, employé au tram, de Gollens, et de Marie, née Menétray, rue de la Préfecture, 222.
Biedo, Marie, fille d'Antoine, employé de commerce, de Zumbold, et de Marie, née Hornet, Gambach, 16.
5 septembre. — Koch, Henri, fils d'Henri, employé aux C. F. F. de Bettwil (Argovie), et d'Apie, née Markwalder, Grand-Fontaine, 31.

- Décès
27 août. — Jendly, Jean, époux de Marie, née Dagué, journalier, de Fribourg, 73 ans, Neuveville, 58.
Bassy, Eugénie, fille d'Alphonse, ouvrière de fabrique, d'Avry-sur-Thal, 19 ans, rue Bertigny, 31.
28 août. — Momet, Edouard, veuf de Marie, née Michel, de Neuchâtel, 73 ans, rue de la Préfecture, 216.
Brullari, Christophe, époux d'Anne, née Rotzetter, d'Allerswil, 74 ans, Stalden, 130.
29 août. — Schlienger, Caroline, fille de Charles, maîtresse de piano, de Rappoltsweiler (Alsace), 56 ans, Botzet, 3.

- 1<sup>er</sup> septembre. — Stempfel, Max, fils de Joseph, de Brunisried, 3 mois, rue du Progrès, 16.
Junco, Marie, fille de Charles, de Fribourg, aubergiste à Bourguillon, 48 ans.
5 septembre. — Spicher, Joseph, époux d'Anne, née Marco, bûcheron, d'Ueberstorf, 52 ans, rue d'Or, 102.
6 septembre. — Aebischer, Rosa, fille de Pierre, de Saint-Ours et Heitenried, 1 an, rue des Forgeons, 408.
7 septembre. — Widler, Paul, époux d'Elisabeth, née Oflner, de Guin, tailleur, 48 ans, rue du Tir, 13.

- Promesses de mariage
7 septembre. — Hophan, Jean, chef de bureau, de et à Nefels (Glaris), né le 5 mars 1887, avec Pilloud, Gertrude, de Fribourg et Châtel-Saint-Denis, née le 6 janvier 1896.
9 septembre. — Conus, Xavier, boulanger, de Vuarmannes, né le 5 janvier 1893, avec Mussliher, Marie, repasseuse, d'Attalens, née le 28 juillet 1896.

DERNIÈRE HEURE

L'offensive des Alliés

Paris, 12 septembre.

Havas. — Les Allemands s'obstinent à vouloir nous reprendre les positions qu'ils ont perdues récemment en aval de Comblès et de Chaulnes.

Notre dernière progression nous a en effet portés aux limites de ces localités et elle menace directement ces réduits de la résistance allemande au nord et au sud de Péronne. En avant de la grand-route Paris-Arras, dont la rupture rendrait si critique la situation de l'adversaire à Boyé. De là l'acharnement et la continuité de sa réaction.

La nuit dernière, au nord de la Somme, il a attaqué les Anglais par deux fois à Ginchy, et au sud de la rivière, les colonnes ennemies ont tenté jusqu'à cinq reprises d'aborder divers points du front français, de Berny au sud de Chaulnes. Partout les assaillants ont été repoussés, malgré un large emploi de liquides enflammés, avec des pertes sensibles.

Une fois de plus, les Allemands ont prouvé qu'ils ne sont pas en mesure de réagir vigoureusement pour rétablir la situation compromise.

La journée de lundi s'est passée en duels d'artillerie assez vifs. La canonnade préparait à l'infanterie alliée le moyen de faire de nouveaux progrès sans qu'il lui en coûtât trop cher.

Sur le front de Salonique, l'activité reprend. A l'aile gauche, les Serbes ont provoqué un nouveau repliement des détachements bulgares.

Au centre, entre le Vardar et le lac Doiran, les batteries françaises ont bombardé vigoureusement les organisations ennemies et ont contrebuté efficacement son artillerie.

Enfin, à l'aile droite, les troupes anglaises ont franchi la Strouma à la hauteur d'Orjac et ont pris pied dans les deux villages de Nevojen et de Krakraeui, où la lutte continue très ardente.

Sur le front de Macédoine

Londres, 12 septembre. Communiqué officiel britannique sur les opérations des troupes de Salonique :

Nos détachements ont traversé la Strouma à Necheri et en plusieurs autres endroits, au-dessus du lac Tschynos. Après une forte résistance, nous avons chassé l'ennemi des villages d'Eracraman et de Nevojen.

Une violente contre-attaque ennemie a été repoussée. Nous avons fait des prisonniers dont le nombre n'est pas encore établi.

Londres, 12 septembre.

Havas. — Le Daily Mail annonce que, suivant des informations de Posani, les Serbes ont repoussé les Bulgares des hauteurs environnant Mabdankheim et ont progressé de 3 kilomètres.

L'incident d'Athènes

Paris, 12 septembre.

Havas. — D'Athènes au matin : Le 10 septembre, les auteurs de l'attentat contre la légation de France n'étaient pas encore arrêtés (voir Nouvelles du jour). Les recherches continuent. Les locaux des ligues de réservistes sont fermés.

Le gouvernement envisage les mesures à prendre pour empêcher les ligues de se reconstituer en sociétés secrètes.

Les officiers de police en service lors de l'incident ont été arrêtés.

M. Zaimis a l'intention d'exiger de tous les fonctionnaires et agents grecs une neutralité absolue. Il ne tolérera aucune manifestation hostile à l'Entente.

Les milieux officiels estiment que, en cas de nouvel incident, des réparations diplomatiques paraîtraient insuffisantes.

Enver pacha chez Guillaume II

Berlin, 12 septembre.

Wolff. — Le chef suprême suprême de l'armée et de la flotte impériales ottomanes, Enver pacha, est arrivé au grand quartier général.

Par un ordre de cabinet impérial, il a été placé à la suite du régiment de fusiliers de la garde.

Vienne, 12 septembre.

B. C. V. — Le vice-généralissime turc, Enver pacha, a rendu visite, les 10 et 11 septembre, au haut commandement de l'armée austro-hongroise. Enver pacha, qui était accompagné d'une suite nombreuse d'officiers supérieurs, a eu des conférences, au quartier général, le 10 septembre après midi et dans la matinée du 11.

L'archiduc Frédéric a offert, dimanche soir, un banquet en son honneur.

Les finances des Alliés

Paris, 12 septembre.

Havas. — Le correspondant du Times a interviewé M. Ribot, qui a déclaré qu'il envisageait l'avenir avec une confiance et un espoir soutenus.

« La situation intérieure n'est nullement inquiétante, a dit le ministre. Nous établirons en temps voulu un impôt sur le revenu et nous pourrions ainsi faire face à nos obligations. »

« Nous espérons obtenir prochainement une amélioration de nos moyens d'achat à l'étranger, principalement aux Etats-Unis. »

« Nous avons conclu un arrangement satisfaisant avec l'Angleterre à ce sujet. »

« Afin d'accroître le crédit de l'Angleterre

aux Etats-Unis, la France, la Russie et l'Italie ont décidé de mettre à la disposition de l'Angleterre une certaine proportion d'or, qui, après la guerre, rentrera dans nos coffres.

« En attendant, l'Angleterre nous ouvrira un crédit en livres sterling. »

M. Ribot a conclu en disant que la situation est très satisfaisante. La dette nationale, depuis le début de la guerre, est de 38 milliards, dont 13 en consolidés, 13 en obligations à court terme et 12 constituant la dette flottante rebasée par l'emprunt.

« C'est un gros atout pour nous, a dit le ministre, que le monde reconnaisse que notre triomphe final n'est qu'une question de temps. »

Paris, 12 septembre.

Havas. — Le 12 septembre, le Japon a transmis à l'Angleterre les réserves d'or qu'il avait en dépôt aux Etats-Unis, s'élevant à 100 millions de yens, que le Japon échange contre des bons du Trésor britannique à 4 %.

Diplomates congédiés

Sofia, 12 septembre.

Agence bulgare. — Le gouvernement vient d'être informé que les membres des missions diplomatiques et consulaires et des colonies allemandes, austro-hongroises, bulgares et turques à Bucarest devaient partir lundi, par la Russie, pour rentrer dans leurs pays.

Le personnel de la légation de Roumanie à Constantinople est arrivé ici, d'où il partira en même temps que celui de la légation roumaine à Sofia, par la voie qui lui sera désignée.

Un dirigeable anglais

Paris, 12 septembre.

On mande de Londres au Matin qu'un dirigeable anglais d'un nouveau modèle a survolé Londres.

La reine de Suède

Stockholm, 12 septembre.

Officiel. — La reine Victoria de Suède (née princesse de Bade) n'a maintenant plus de fièvre et peut quitter chaque jour son lit pendant quelque temps. Toutefois, ses forces continuent sans cesse à décroître.

Un pont s'effondre au Canada

Québec, 12 septembre.

Havas. — La partie centrale du pont de Québec s'est effondrée. De nombreux ouvriers sont tombés dans le Saint-Laurent. On craint qu'il n'y ait des victimes.

SUISSE

Plus de distribution postale le dimanche

Berne, 12 septembre.

V. — Le Conseil fédéral a décidé la révision de l'ordonnance sur le service postal. Il s'agit d'autoriser la Direction générale des postes à supprimer entièrement le service de distribution postale les dimanches et jours fériés, dans les localités où les circonstances le permettent, sous réserve d'entente avec les autorités locales et les milieux commerçants.

Les C. F. F. augmentent le prix des billets

Berne, 12 septembre.

V. — Se basant sur ses pleins pouvoirs, le Conseil fédéral autorise les C. F. F. à augmenter le coût des billets de chemin de fer de 5 centimes pour les billets de moins de 1 franc et de dix centimes pour les billets de plus de 1 franc.

La dette de guerre de la Suisse

Berne, 12 septembre.

Le Département fédéral des finances évalue à 800 millions la dette de guerre de la Confédération à la fin de l'année 1917, pour le cas où la guerre ne cesserait pas avant cette date.

Le « dimanche rouge » au Grand Conseil de Berne

Berne, 12 septembre.

Ce matin, mardi, après plusieurs discours de députés appartenant aux divers partis politiques, le Grand Conseil a terminé le débat sur les manifestations socialistes du 3 septembre. Par 146 voix contre 17 de députés socialistes, il a approuvé l'interdiction des cortèges et toutes les mesures prises par le gouvernement, l'autorité fédérale et l'armée.

L'impôt de guerre et les communes

Berne, 12 septembre.

Au Grand Conseil, plusieurs députés jurassiens, dont M. Boissy, ont déposé une motion demandant l'attribution d'une partie du produit de l'impôt de guerre aux communes démunies dont les finances ont été fortament éprouvées à la suite de la mobilisation.

Ligne de la Furka

Berne, 12 septembre.

V. — Le Conseil fédéral a décidé d'obliger la Compagnie du chemin de fer de la Furka à faire circuler, tout l'hiver, entre Münster et Oberwald, un train par jour dans chaque direction.

Cette décision a été prise à la suite de démarches tenues à Berne par les représentants des communes du Haut-Valais et notamment par M. Alexandre Seiler.

Montbarry-les-Bains

en Gruyère ; gare : La Paquier. Prix modérés. Prospectus illustré. 2619

quante œuvres et les...
OGIE
un lacustre
Schaffhouse) que les
tion lacustre de cette
mois, ont donné des
grande quantité d'ob-
exposés.
tionale des Œuvres
Jeano Filia
elle de la branche na-
d'honneur de
de Bâle et Lugano,
2 octobre.
octobre
ngssaat ».
réservée aux membres
aux et aux correspon-
ce par la Présidente
« Tiercier ».
personnel des œuvres
d'orientation dans la
M. Croenlein).
M<sup>lle</sup> Nüscherli-Ilizad,
à l'Hôtel « Limmathof »,
tobre
siale), messe pour la
que pour le repos de
allocation de M. Meyer.
: Séance publique :
par la Présidente na-
comité central.
les rapports cantonaux
ons.
moral (M<sup>lle</sup> Clément,
un à l'Hôtel « Linde ».
Séance de propagande :
ar M. le révérend cha-
discours de M. le D<sup>r</sup>
ur centre international,
eune fille » et son pré-
discours de M. Schmitz
n.
ar M. le révérend cha-
bourg.
VERS
eullantée
ne fille de deux an-
ère, avait pu atteindre
se l'état renversé sur
qu'elle succomba. Cui
e de cette façon à 172
maîne.
ous l'eau
neck (Saint-Gall), en
iers ont été alarmés, le
avant débordé à la suite
village a été brisé,
du faire sortir le bétail
informés en due. Dans
dans les ateliers, les
amages importants. Les
cours dizaines de mille
riier
EPTEMBRE
MÉ
noine de Luxeuil, abbé
de Saint-Dié, passa sa
rités.
ROLOGIQUE
tembre
AB
10] 11] 12] Sept.
725,0
730,0
715,0
710,0
705,0
700,0
695,0
690,0
14] 12] 8 h. m.
17] 14] 1 h. s.
14] 8 h. s.
90] 94] 8 h. m.
80] 80] 1 h. s.
94] 8 h. s.
ABLE
dentale
septembre, midi.
tio.

Lampes Osram-Azo de petites intensités. Lumière particulièrement belle et blanche. Petites dimensions. 40, 60, 75, 100 Watt.

LA GRANDE LOI

par M. MARYAN

Un tremblement secoua Marie-Louise. — Mon oncle, dit-elle, les lèvres sèches et la poitrine oppressée, je tiens trop à l'harmonie qui s'est établie entre nous pour ne pas redouter le sujet auquel vous faites allusion... J'ai peur que nous ne puissions nous convaincre, et il vaut mieux...

— Il vaut mieux que nous discutions une question qui n'est autre que le bonheur de votre frère, et en même temps la paix de votre famille... Je ne voudrais pas vous froisser, car j'admets, moi, ces droits de votre tante, de votre mère, dont le pauvre Conan, je vous le déclare, est disposé à méconnaître... Excusez...

Marie-Louise, très pâle, se résigna à cette conversation. Ils arrivaient au pavillon d'où, jadis, Conan s'était jeté pour sauver un enfant inconnu, et elle entra la première, faisant signe à son oncle de la suivre.

Les murs étaient tachés d'humidité. Le rustique ameublement était délabré, solide ; mais les parois de verre laissaient voir le coup d'œil charmant de la rivière et des cotillons qui l'enserraient. Il y avait une grande paix dans ce paysage silencieux et brulant, une paix qui contrastait avec l'agitation de Marie-Louise. Elle essayait de rappeler, de recueillir toutes les objections qu'elle

avait contre ce mariage, et elle parla la première. — Je crains d'abord, mon oncle, pardonnez-moi de vous le dire, que nous ne nous formions pas la même conception des devoirs qu'on peut avoir envers une famille ancienne et considérée...

— Parce que je suis devenu un industriel ? dit-il, réprimant un sourire. Laissez-moi, à mon tour, vous dire que vous ne connaissez pas tout à fait notre société moderne. Nous avons marché, même nous, les aristocrates ; nous avons reconnu que l'oisiveté honteuse qui était notre attitude, achevait de ruiner notre puissance, notre influence ; nous avons reconnu, en outre, que dans cette société, dont je vous livre les qualités et les défauts, l'argent est un levier, même pour le bien, et que, nos fortunes ne s'accroissant pas et se divisant à l'infini, nous serions vite frappés de la double impuissance qui s'étend à l'aiseté et à la pauvreté... Il y a du bien à faire, des masses à délester, à améliorer, des rôles politiques et sociaux à prendre, et surtout une action religieuse à exercer... Tout cela n'est pas possible sans l'accomplissement de la grande loi divine... Le travail... Oh ! je sais ce que vous allez dire : jadis, ce que je fais eût été dérogé... Il n'en est plus ainsi... Je suis considéré autant que jadis, et au point de vue du bien accompli, jugez-vous-même... Je suis arrivé, il y a trente ans, dans un pays pauvre, où la misère engendrait le vice, la révolte... Aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, dont je n'ai pas cessé de demander l'appui, il y a, dans ma petite paroisse, quatre cents ouvriers fréquentant l'église, votant pour le candidat de l'ordre, et élevant leurs nombreux enfants dans des maisonnettes

saines et gaies... Dans maintes de ces maisons, on fait la prière en commun, et les petits dès leur premier âge, respirent une atmosphère d'honnêteté et de religion... Ce qui s'est passé là, d'autres que moi le réalisent. Et j'ose ajouter que nous, qui avons à porter dans notre vie l'honneur d'une race, nous sommes peut-être plus aptes au bien que d'autres, lorsque nous avons été élevés dans le culte du devoir et un certain mépris de l'argent. Je suis sûr, Marie-Louise, que vous devez me comprendre, non seulement parce que vous êtes chrétienne, mais encore parce que nous avons en commun des traditions d'honneur et le noble goût du bien.

Elle ne répondit pas tout de suite. Un instant soulevée par ces nobles paroles, elle était secrètement dépitée d'avoir à formuler des objections d'un ordre moins haut.

— Notre maison a été puissante... Elle est appauvrie, tombée... N'est-ce pas un devoir envers les ancêtres de la relever, de lui rendre son lustre antique ? Vous le savez vous-même, l'argent est aujourd'hui une puissance...

— Une puissance, oui... Mais vous et moi ne pouvons nous intéresser réellement, profondément qu'à la cause du bien, et dans ce cas, l'argent n'est vraiment fécond qu'à la condition d'avoir été acquis... autrement qu'en vendant un nom.

— Sans vendre son nom, on peut aimer une femme riche ?

— Oui, certes, quand le cœur est libre...

— Mais ce qu'a fait miss Lisle, si légitime, si héroïque même, je le veux bien, qu'il ait sa décision... étrange, ce qu'a fait miss Lisle l'a

classée dans un autre milieu que le nôtre ! Vous ne pouvez apprécier une mésalliance !

— Si miss Lisle était d'un autre monde que Conan, je ne trouverais pas ce mariage désirable. J'ai des idées sans doute plus larges que les vôtres, ma chère nièce, sur l'alignement des castes, ou plutôt, ma division des castes est plus ouverte ; mais je ne pense pas qu'une union soit heureuse sans une certaine égalité de naissance, d'éducation, d'habitudes. Miss Lisle est, elle, l'égalée de Conan. Son père descend d'une vieille race anglaise, et sa famille maternelle compte de belles alliances.

Encore un silence... — Et si Conan réprouvait, s'il prenait, avec la charge d'une femme pauvre, celle de deux enfants étrangers, il serait toute sa vie voué à un travail qui, pardonnez-moi de vous le dire, n'était pas dans ses goûts, et auquel il n'a pas dû se plier sans effort !

— Croyez-vous qu'un homme jeune, énergique, intelligent, soit malheureux de consacrer ses années vives à un labeur intéressant, doublé d'une œuvre sociale et religieuse ? Ne comprenez-vous pas pour lui, vous qui êtes dévouée toute votre vie, la fierté, l'ivresse d'un sacrifice qui donne le bonheur à autrui, qui élève et consolide un foyer ?

Des larmes jaillirent des yeux de Marie-Louise.

— Il serait à jamais loin de nous ! murmura-t-elle.

M. d'Agheime prit ses mains.

— Mon enfant, dit-il, attendez, vous avez été un peu sa mère... Les miens s'oubliaient devant le bonheur de leurs fils...

Elle pleurait maintenant, honteuse de ses larmes, mais ne pouvant plus les contenir.

— Marie-Louise, dit M. d'Agheime, j'ai pris, moi aussi, des informations sur celle que Conan aime d'un si noble amour. Et je vous déclare que, de tous les dons dont votre famille a jadis été comblée, France Lisle serait le plus précieux. J'ajoute que Conan devra accepter la libération de la dette qu'il a contractée envers moi... A vrai dire, j'ai toujours résolu, le moment venu, d'assumer seul la joie d'avoir créé une ombre du nom de ma chère femme... En outre, j'entends bien assurer son avenir... Et me succéder... Allons, mon enfant, n'ayez un élan... Miss Lisle n'entrera jamais de force dans cette maison... C'est à vous à lui en ouvrir les portes...

Mais elle pleurait toujours.

— Peut-être... plus tard... Non, non, pas maintenant !... Je perds Annik — quoique je sois heureuse pour elle... — Si je dois... Si vraiment, il faut que je donne Conan, que j'accepte ce que, malgré tout, je regarde comme une péché, laissez-moi m'habituer à cette chose cruelle... Eh ! oh ! mon oncle, ne m'en veuillez pas, ne croyez pas que je méconnaissais la bonté dont vous donnez tant de preuves, et que... nous n'aurions pas aimé... mais j'ai tant besoin d'être seule...

Il s'inclina, et, paternellement, doucement, il la baisa au front. Et il s'éloigna tandis que, sans pouvoir arrêter ses larmes, elle revoyait maintenant dans le pavillon en ruines et à travers le bois l'usage jadis sympathique et aimé de France.

(A suivre.)

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérolles, Fribourg.

ABONNEMENTS 1 mois 1.50 3 mois 4.50 6 mois 8.50 1 an 15.00

Abonnement par la poste 20 cent Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Nouv Avance fra Offensive que. Démission

Une nouvelle attaque fruite hier au nord de la S. partie, à midi et demi, du

L'office de septième pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie Jungo

aura lieu à Bourgnillon, mercredi, 13 septembre, à 9 h. R. I. P.

OUVRAGES de l'abbé TEXIER : LA PIÉTÉ chez les Jeunes Prix : 3 fr. 50

La Charité chez les Jeunes Prix : 3 fr. 50

MANUEL des âmes intérieures par le Père GROU Prix : 1 fr.

Librairie catholique Place St-Nicolas, Fribourg

Demande de place

Jeune homme de 18 ans, catholique et de bonne conduite, désire se placer dans une grande ferme (Gruyère), où il aurait l'occasion d'apprendre l'élevage du bétail et le traire. Entrée à volonté. 4276-1103 S'adr. sous chiffres H 4311 F à Publicitas S. A., Fribourg.

THÉ de Ceylan "ROYAL" Mélange anglais est sans doute le meilleur ! Demandez-le dans tous les bons magasins. William GSTERHAUS à Clarens (Vaud) Seul concessionnaire pour la Suisse et la Haute-Savoie. Maison suisse.

Mlle C. RAUBER couturière

avise son honorable clientèle qu'elle a transféré son atelier, rue de Romont, n° 3 (Café de la Banque). 4224

Schæffer frères Fribourg, Varis, 29

Chauffage central Installations sanitaires

Lampes de poche Electriques Batteries de recharge Revolvers Munitions

E. WASSMER Fribourg A CÔTÉ DE SAINT-NICOLAS

Le Collège Maria-Hilf à Schwyz comprend :

- I. Des cours préparatoires pour élèves de langue française pour l'étude de la langue allemande ; II. Une école professionnelle de 2 classes pour entrer dans les postes, au télégraphe et aux chemins de fer ; III. Une école de commerce de 4 classes avec examen cantonal pour l'obtention du diplôme ; IV. Une école technique de 6 classes avec maturité réelle et licence d'admission à l'école polytechnique fédérale ; V. Un gymnase de 7 classes avec maturité de littérature. Internat installé au point de vue de l'hygiène et selon les exigences les plus modernes. P 3053 Lz 3795 Ouverture des cours les 3 et 4 octobre prochains. Pour les admissions, s'adresser à la Direction.

Nous demandons, pour s'occuper des arrivages et expéditions, un jeune homme ou une jeune fille

connaisant parfaitement l'allemand et le français, bien au courant de la machine à écrire et de tous les travaux de bureau. Adresser offres détaillées, avec indication des prétentions à « GRUYÈRE », Fabrique de meubles, Bulle.

AVIS AU PUBLIC

Ensuite de réclamation formelle de M. Xavier Ulrich, syndic de Belfaux, je prie le public de ne plus m'envoyer les publications officielles et autres, M. Ulrich se déclarant seul compétent. Corninbœuf, 11 septembre 1916. 4272 JEAN OBERSON, huissier judiciaire.

Nous sommes acheteurs de bois de peuplier et de chêne

en planches, plateaux et en grume ; belle marchandise. Adresser offres détaillées avec indication des prix à la Fabrique de meubles « GRUYÈRE », à Bulle (Fribourg). 4261

MISES D'IMMEUBLES

Par suite de liquidation officielle, les immeubles appartenant à la succession de feu Pierre Buehning, à Mariahilf, près Gnin, comprenant maison avec 2 logements, magasin, grange, écurie et 1/2 pose de terre, le tout favorablement situé, au croisement des routes, à Mariahilf, seront exposés en mises publiques le 14 septembre prochain, à 3 heures, à l'Ange de Mariahilf. Les conditions des mises peuvent être consultées au Greffe du Tribunal, à Tavel. P 4043 F 3997 Le Greffier du tribunal : L. POFFET.

SCIERIE A LOUER à Barberêche S'adresser à Ottoz, forestier, Barberêche.

GRAVURE, CHROMO Photolithographie

IMPRESSION MUSIQUE TRAVAUX INDUSTRIELS AFFICHES en couleurs

LITHOGRAPHIE ARTISTIQUE & COMMERCIALE AUTOGRAFIE TYPOGRAPHIE PÉROLLES FRIBOURG

Paul BÄTTIG & Co

On achèterait plusieurs machines à tricoter rustiques usagées. Tricoteries Zumthor, 18, Croix d'Or, Genève.

Grand Hôtel BERNERHOF A BERNE

Les 18 et 19 septembre Exposition de Modèles de Paris

Robes, Manteaux, Costumes

PAR LA Maison F. MARTIN, de Genève

JEUNE FILLE de 22 ans, possédant baccalauréat commercial, ayant une certaine pratique, se présenterait comme comptable, caissière ou secrétaire dans importants maison de commerce. 4171 S'adres. sous chiffres P 4126 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE une bonne servante sachant faire la cuisine et cuisinant tous les travaux de ménage. S'adresser sous P 1454 B à Publicitas S. A., Bulle.

ON DEMANDE un boulanger pour la campagne. Entrée immédiate ou à convenir. Petit loyer. Clientèle assurée pour preneur sérieux. S'adresser sous chiffre P 4313 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE femme de chambre Suisse française exigée, catholique et de forte santé, connaissant parfaitement le service et tous raccommodages. Excellentes références. Inutile sans ces conditions. Adresser offres sous P 4274 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Transport de billons Les charroliers peuvent conduire les billons de L. Despont, du Mouret à la scierie des Granges, près Bulle, au prix de 6 fr. le m<sup>3</sup>. 4269

BOIS de constructions en planches et postres, avec permission d'exportation, est demandé pour n'importe quelle quantité. Faire tout de suite offres détaillées sous chiffres U 4345 L à Publicitas S. A., Lausanne.

A VENDRE à l'Institut de Saint-Nicolas, à Drogens, 60 à 70 kg. de miel de première qualité. S'adresser à la Direction de l'Institut. P 4330 F 4275

A VENDRE un lot de poules et poussins Favorolles et des lapins Bleu de Vienne, Black and Tan et Belier français. Tous sujets de 1<sup>er</sup> choix, ainsi qu'un chien taillor griffon blanc. S'adresser : Schenker, 30, au rez-de-chaussée.

Le SECRET d'obtenir un visage pur et délicat, un teint frais de jeunesse, une peau blanche d'un velouté incomparable, est à chercher dans l'emploi journalier du Savon au janné d'œufs le morceau 85 cent, et en se servant de la Crème au janné d'œufs si recommandée, 30 cent. la boîte. L. Bourgnecht & Gottrich, ph. G. Lapp, ph. R. Whifflet, ph. Vve Mayer & Brender, bazar.

Leghorn d'Italie Les plus jolies poules 250 œufs par an. La moins chère. Prix courant gratis. MOULAN, Fribourg

Pruneaux du Valais Colis 5 kg., Fr. 4.70 ; 10 kg., Fr. 9. — 20 kg., Fr. 17. — franco. Poires, tomates, 10 kg., Fr. 6.50. Dondazins, Chaux, Valais.

A vendre une race Française-Montagne, âgée de 10 ans, ou à échanger contre du bétail. 4276-1100 S'adr. sous chiffres P 4375 F à Publicitas S. A., Fribourg.

MADEMOISELLE M. PHILIPONAZ Pédiatre et Manicote

Reçoit : MAISON PRAUD, BULLE Traitement de toutes les affections des pieds, ongles incarnés, cors, etc. A Châtel-Saint-Denis : le premier samedi du mois, après midi, à l'Hôtel-de-Ville. 558

COMMERCÉ Dame, disposant d'un certain capital, demande à reprendre commerce facile, et pouvant prouver chiffres d'affaires. Adresser offres : Bureaux COLONNE, rue Neuve, 1, Lausanne. 4218

POISSONS

Leghorn d'Italie Les plus jolies poules 250 œufs par an. La moins chère. Prix courant gratis. MOULAN, Fribourg

Pruneaux du Valais Colis 5 kg., Fr. 4.70 ; 10 kg., Fr. 9. — 20 kg., Fr. 17. — franco. Poires, tomates, 10 kg., Fr. 6.50. Dondazins, Chaux, Valais.

A vendre une race Française-Montagne, âgée de 10 ans, ou à échanger contre du bétail. 4276-1100 S'adr. sous chiffres P 4375 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JUMENT

race Française-Montagne, âgée de 10 ans, ou à échanger contre du bétail. 4276-1100 S'adr. sous chiffres P 4375 F à Publicitas S. A., Fribourg.

La Fabrique de Chocolat de Villars

demande quelques ouvrières propres et habiles

Se présenter personnellement.

Grande vente annuelle DE PIANOS D'OCCASION

aux magasins FETISCH Frères, à Vevey

Nous avons encore à vendre BORD noir 350 fr. NAGEL noir 500 fr. SPRECHER noyer 350 » NAGEL noyer 650 » BLANCHET noir 350 » FETISCH noir 700 »

Tous ces pianos sont garantis en bon état FACILITÉS DE PAIEMENT

Joli choix de pianos neufs de marques suisses et étrangères Nous envoyons catalogues gratis et franco sur demande.

EXPOSITION de Modèles de Paris DERNIÈRES CRÉATIONS

DE LA SAISON D'HIVER

Robes - Manteaux - Blouses LINGERIE FINE

Maison VASSALLI - Maison J. SERVETTAZ GENÈVE

AUBERGE A LOUER

Pour cause d'expiration de bail, il sera exposé à louer, en mises publiques, l'importante Auberge du Mouret

avec toutes ses dépendances telles que : boulangerie, débit de sel, dépôt de la Société d'agriculture, poids public, boucherie avec 6 poses de paix et de conservation de viande, Siège de la Justice de paix et du conservateur de registre foncier. Trois doubles cotées d'automobiles par jour pour les voyageurs. Entrée en jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1917. Rendez-vous des mises lundi 19 septembre prochain, à 2 heures, à l'adresse ci-dessous. Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser au sous-signé. H 4200 F 4148 J. B. DOUSSE, greffier.

Agriculteurs, nettoyez vos vaches avec la Poudre pour vaches vèlées

de la Pharmacie Barbezat

PAYERNE

Prix du paquet, 1 fr. 20. Depuis 2 paquets, franco.

Pâturage à louer

A louer le grand pâturage de la « Vantia », près Plasselb. Belle situation. 2 chalets. Entrée pour l'estivage 1917. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Casse d'épargne et de prêts, à Gnin. P 4195 F 4151-1066